

N/REF : 18/09/2024 11H21 C:263642 I:34877
V/REF : MAIL
V/Email reçu le Mercredi 18/09/2024 a 11H21

IMMOBILIERE VICTOR HUGO

**6 COURS BERRIAT
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LE PRIVILEGE
23 RUE LACHMANN
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 26 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 23 LACHMANN - SYNDIC 07 76 34 76 10 - ACCES A L'ACCUEIL DE L'AGENCE

MOTIF : PREVOIR DE PRENDRE RALLONGE
INTERVENIR POUR UN POMPAGE DU PUIT PERDU DANS LES GARAGES SITUÉS AU SOUS-SOL
IL FAUT PEUT ETRE PREVOIR UN NETTOYAGE DU PUIT PERDU CAR L'EAU NE S'EVACUE PAS
L'ACCES EST A L'ACCUEIL DE L'AGENCE

Donneur d'ordre : M. TN TENEZE

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 24/09/2024 A 10H15
INTERVENTION DEPUIS LE GARAGE
POMPAGE DES DEUX FOSSES ETANCHE DANS LE GARAGE ENVIRON 2M3

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	265,35

TOTAL H.T.	265,35
T.V.A. a 20,00%	53,07
TOTAL T.T.C.En EURO	318,42

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN